

Forums pour les joueurs

J'ai tout perdu

Par Profil supprimé Posté le 02/09/2021 à 21h45

Bonjour,

Voilà j'ai 26 ans et j'écris ici car j'ai tout perdu à cause de mon addiction qui a commencé il y a 1 an et demi.

J'avais une super copine et un super appartement dans lequel on vivait.. Il y a une semaine tout s'est effondré.

Je suis un joueur compulsif et j'étais dans le déni ! Malheureusement j'ai attendu que ma copine avec qui je voulais fonder ma famille parte pour me rendre compte que j'étais malade. Mes changements d'humeur depuis quelques temps provoquait des disputes, je ne me reconnaissais plus... Tout est allé très vite on a rendu l'appartement aujourd'hui et elle est retournée chez ses parents.

J'ai décidé d'agir, je suis désormais interdit de casinos et de jeux en ligne et je commence une thérapie la semaine prochaine. Je veux redevenir la personne que tout le monde aimait et surtout que mon ex copine aimait.

Je suis malheureux et pleins de regrets mais je veux changer et montrer à ma copine que je peux guérir et redevenir l'homme qu'elle a aimé.

Ecrire me fait du bien

3 réponses

Profil supprimé - 03/09/2021 à 07h50

Bonjour,

Je pense avoir affaire au même sentiment que toi. J'ai de la chance de n'avoir que 21 ans et de m'en rendre compte avant d'être installé avec ma copine mais hier je lui ai tout annoncé et elle m'en veut terriblement. J'ai peur de la fin, tout ça pour des futilités.

Je suis malade, et j'ai toujours en ce moment même cette voix qui me dit « refait toi ». Et je sais même que je pourrais en être capable de me refaire, quelle prétention, pour qui je me prends à vouloir combattre le hasard....

Bref j'ai besoin de parler je me sens vraiment mal

Profil supprimé - 03/09/2021 à 09h58

J'ai commencé une thérapie avec un psychiatre je te conseille d'y aller. J'ai compris déjà que mon addiction est due à ma pratique sportive (triathlon j'avais 1 entraînement par jour au moins) car l'absence de compétition et même d'entraînement au début covid j'ai compensé les sensations et les émotions que j'avais dans les jeux... c'est terrible !

Tu peux te faire bannir des jeux pour au moins 3 ans par l'ANJ aussi vas y moi j'ai commencé par là.

Comme vous ne vivez pas ensemble si tu agis maintenant ce n'est pas trop tard et plus que ça c'est pour toi que tu dois le faire !! Courage !

Et puis j'écris énormément ça me fait bien trouve ton truc à toi.

Profil supprimé - 03/09/2021 à 10h12

Je ne sais pas si j'aurais le courage d'aller rencontrer un professionnel de santé. En réalité j'ai honte de ce qui se passe.

Mon envie de jeu vient également par l'ennui et par l'envie de gagner de grosses sommes. Je pense pouvoir me faire des salaires en 1h-2h de temps, ce que j'aurais pu réaliser à de nombreuses reprises si je savais m'arrêter !

Je joue au casino en ligne qui sont illégaux en France et donc l'ANJ n'a pas d'autorité là-dessus. Je me suis tout de même auto-exclu du casino sur lequel j'allais souvent mais il y en a tellement. J'espère ne pas retomber dedans même si j'en meurs d'envie, juste pour récupérer mes pertes....

Merci de me donner du courage, je te renvoie la pareille, tu as déjà fait un grand pas en consultant un psychiatre.